

# UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

JEAN-MARC BESNIER, CONSEILLER CONSULAIRE DE LA CIRCONSCRIPTION  
DU CHILI



**J**ean-Marc Besnier a fait ses études à Paris et à Lille où il a obtenu en 1981 son diplôme en stratégie de développement de l'entreprise et en finance de l'EDHEC. Il a débuté sa carrière professionnelle sur des postes à responsabilités dans de grands groupes internationaux d'origine américaine comme Procter & Gamble, Dow Chemicals, Computer Vision. Alors que sa vie était toute tracée, il décida en 1990 de prendre la direction du Chili, pays de son épouse Verónica, pour tout redémarrer.

Entrepreneur dans l'âme, Jean-Marc Besnier a fondé au Chili sa première société PARTNER SA qui développe la commercialisation de produits, matériels et services pour l'industrie vitivinicole. En parallèle, il crée une société de montage industriel et d'installation de process dans le secteur agro-alimentaire, PARTNER INTERNATIONAL SA tout en devenant le fondateur et l'actionnaire majoritaire de INVERSIONES PARTNER LTDA.

Jean-Marc Besnier est également Président de la Chambre franco-chilienne de Commerce et d'Industrie.

Installé depuis janvier 1991 au Chili, Jean-Marc Besnier, Conseiller Consulaire, a été nommé le 7 janvier 2008 Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

## POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?

J'ai accepté la demande de Marie-Christine Haritçalde d'être son second de liste car elle réunissait des élus « libéraux » auxquels je m'identifie. Notre objectif était d'aider les Français et d'obtenir un maximum de grands électeurs pour participer au vote des sénatoriales et redonner le Sénat à « la droite ».



*INSTALLÉ DEPUIS JANVIER 1991 AU CHILI, JEAN-MARC BESNIER, CONSEILLER CONSULAIRE, A ÉTÉ NOMMÉ LE 7 JANVIER 2008 CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE.*

## QUELLE EST VOTRE VISION DU RÔLE DE CONSEILLER CONSULAIRE, ET APRÈS QUELQUES MOIS D'EXPÉRIENCE, COMMENT AMÉLIORER SES MOYENS D'ACTION ?

Ma vision du rôle du Conseiller Consulaire n'est pas encore très claire, car nos attributions ne le sont pas. En effet, toute la difficulté réside dans l'absence de dispositif législatif nous permettant de connaître l'ampleur exacte de nos prérogatives. Nous sommes dans l'incapacité de répondre à des questions formelles telles que le droit ou non à l'usage de la cocarde, l'obligation ou non pour le Consulat de nous convier aux cérémonies officielles. Concernant le fond de nos prérogatives, nous pouvons agir dès lors que nos relations avec les autorités sont bonnes, mais dans le cas contraire nous souffrons du manque de clarté de nos fonctions. Il est donc urgent que les institutions compétentes prennent les mesures législatives nécessaires pour nous aider dans notre rôle.

Néanmoins, je souhaite être dans la mesure du possible un intermédiaire entre les Français établis au Chili et les Services de l'Ambassade. Je pense qu'il serait opportun que nous ayons un droit de parole ou de vote selon les cas sur des domaines comme l'éducation, les bourses scolaires, la sécurité, leur représentativité auprès de la France (élections, lois...). Ma volonté est d'être au plus proche des préoccupations de mes compatriotes et d'apporter mon soutien dans la résolution des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

## QUELLES SONT SELON VOUS LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, ET COMMENT LES POLITIQUES POURRAIENT Y RÉPONDRE ?

Selon ce que j'en connais, les principales problématiques des Français de ma circonscription concernent l'éducation, l'accès au travail, les systèmes de santé et de retraite.

Le gouvernement répond à la première par la certification de centres éducatifs (les établissements à gestion directe, les établissements conventionnés, les établissements homologués...) et des bourses scolaires.

Pour la recherche de travail ou de stage, le Consulat finançait partiellement une bourse du travail au sein de la Chambre de Commerce qui gérait toutes les demandes.

Néanmoins, cette aide sera supprimée selon nos informations, ce qui laissera un vide car la Chambre de Commerce ne pourra pas financer cette bourse seule.

Pour reprendre ma réponse à la question précédente, il est difficile de répondre efficacement aux problématiques de mes compatriotes car je ne connais pas la teneur de mes fonctions.

Une des priorités au Chili est la gestion de la sécurité en cas de tremblement de terre. Ces derniers sont fréquents dans la région et nous avons pu constater que les outils mis en place afin de prévenir nos concitoyens des risques, ou de recenser les éventuelles victimes après ces catastrophes, étaient défailants. Il y aura prochainement une commission sur la sécurité au Chili, il sera donc primordial de proposer des mesures pour perfectionner ces outils.

Pour le reste, le Chili est un pays sûr, et qui n'a pas de grandes difficultés majeures actuellement.

## POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

Un projet qui me tient particulièrement à cœur pour les Français du Chili est d'arriver à « fédérer » les actions des principales (toutes ?) associations et institutions françaises locales afin de travailler sur un projet « universel et transversal ». Je veux répondre aux besoins des Français établis au Chili par la mise en commun de nos efforts et de nos ressources. La présence française au Chili est grande, néanmoins dispersée. C'est pourquoi, fédérer nos forces nous permettrait de bâtir des projets de plus grande ampleur et qui s'adresseraient à tous.



## POUR FINIR, UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉ AU CHILI ?

Il semble selon les statistiques du Ministère des affaires étrangères que le Chili est le second pays après le Brésil par la quantité d'expatriés qui s'installent et forment des couples binationaux. Il est donc conseillé de prendre uniquement un aller simple.

